

SYNDICAT
— MIXTE —
du PAYS VENDÔMOIS

Comité Syndical

26 juin 2024

Pezou



1) Nouveau service public de rénovation énergétique et impact sur le fonctionnement de la Plateforme REV



Diaporama spécifique

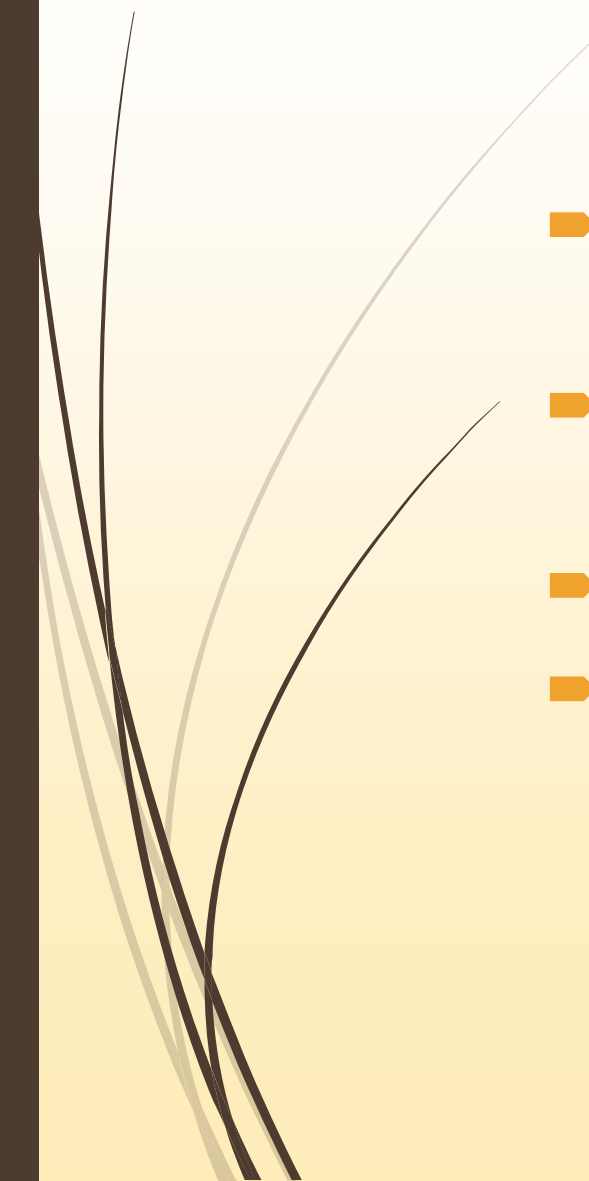


2) Avenant au CLS (Contrat Local de Santé)

- **Projet de délibération :**
- **PROLONGATION DU CLS DU PAYS VENDOMOIS JUSQU'EN DECEMBRE 2024**
 - Accepter de prolonger le CLS actuel jusqu'en décembre 2024 en vue d'établir un nouveau contrat à compter de 2025, conformément au projet d'avenant n°2;
 - Autoriser la Présidente à signer l'avenant n°5 et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- **Dates à retenir pour le 3^{ème} CLS :**
 - 04 septembre 2024 : 1^{er} COPIL
 - 18 décembre 2024 : Signature du 3^{ème} CLS du Pays Vendômois
 - Des groupes de travail ont déjà commencé avec pour objectif de décliner les axes prioritaires en fiches actions



Les axes stratégiques du Contrat Local de Santé

- **Axe n°1** : Favoriser équitablement le développement d'actions de prévention et de promotion de la santé
 - **Axe n° 2** : Poursuivre la mise en réseau et le développement de la communication autour des acteurs du territoire en santé mentale
 - **Axe n° 3** : Promouvoir un environnement favorable à la santé
 - **Axe n° 4** : Réduire les inégalités sociales et territoriales en santé
- 

3) COT 3 (Proposition de convention)

- Période de juillet 2024 à juin 2028 (4 années)
- Accompagnement et développement des EnR thermiques (chaufferie bois plaquettes, géothermie sur sondes ou sur nappe, solaire thermique, réseau de chaleur)
- Objectif de réalisation :
 - 10 installations minimum dont 3 autres que biomasse
 - Production annuelle de 3 502 MWh Enr (300 Tep)
- Financement des projets : 60% des études, 45% de l'investissement
- Mission :
 - Sensibilisation/ information sur les EnR
 - Accompagnement technique des porteurs de projets
 - Accompagnement sur l'ingénierie financière
- Financement de l'animation :
 - Selon population du territoire (70 050 Hab) : 1,5 € /hab => 105 k€
 - Versements : 17,5 k€/an pendant 3 ans / solde 4^{ème} année (entre 10 k€ et 52 k€) selon l'atteinte des objectifs

4) Point sur les dispositifs du Pays Vendômois

➤ Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Présentation des dossiers de demande de subvention au titre du CRST

TITRE PROJET	OBJECTIFS DU PROJET	Axe	N° FICHE ACTION	MAITRE D'OUVRAGE	Montant total du projet	DEPENSE RÉGIONALE ELIGIBLE	SUBVENTION REGIONALE PROPOSEE	AUTRES SUBVENTIONS
							(Taux de subvention CRST)	
Agrandissement de la fromagerie (passage de 80 à 140 chèvres) dans bâtiment existant	Répondre au besoin de production suite à l'augmentation du cheptel	A	05	Le Petit Lancéen	56 216€	56 216€	14 000€ (25%)	Autofinancement : 42 216€
Rénovation d'une habitation en centre bourg	Pour satisfaire à une demande importante de logement sur Sougé et gain énergétique	E	35	Commune de Sougé	194 811 €	56 885 €	34 000 € (17.5 %)	CD 41 (DSR) : 30 000 € CATV (FACIL) : 10 000 €
Rénovation d'une habitation en centre bourg	Pour une mise en location du logement communal, gain énergétique	E	35	Commune de Fontaine les Côteaux	262 530 €	69 266 €	41 500 € (15.8%)	ETAT (Fonds Vert): 65 825 € CD 41 (DSR) : 30 000 € CATV (FACIL) : 10 000 €
Rénovation de la salle associative Ste Thérèse	Remettre aux normes, aux standards de confort avec raccordement au réseau de chaleur bois, et gain énergétique	E	35	Commune de Couëtron au perche	866 011 €	66 263 €	39 700 € (4.6%)	COT (ADEME Région) : 179 450 € ETAT (DSIL+Fonds Vert) : 170 245 € CD 41 (DSR +DDAD) :135 000 €
Rénovation de la salle polyvalente	Remettre aux normes, aux standards de confort avec raccordement au réseau de chaleur bois, et gain énergétique	E	35	Commune de Couëtron au perche	866 011 €	89 635 €	53 700 € (6.2%)	COT (ADEME Région) : 179 450 € ETAT (DSIL+Fonds Vert) : 170 245 € CD 41 (DSR +DDAD) :135 000 €
Rénovation de l'éclairage public	Changement des 86 luminaires par des LEDS Installation d'une horloge astronomique		35.3	Sougé	83 087€	69 458€	20 800€ (25%)	Sidelc :17 200€ (21%) Fonds Verts : 24 310€ (29%) Autofinancement : 20 777€ (25%)

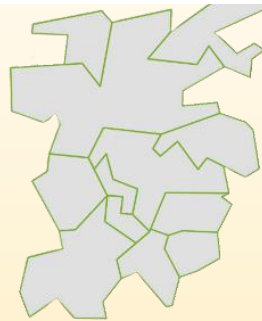
4) Point sur les dispositifs du Pays Vendômois



➔ Contrat Local de Santé

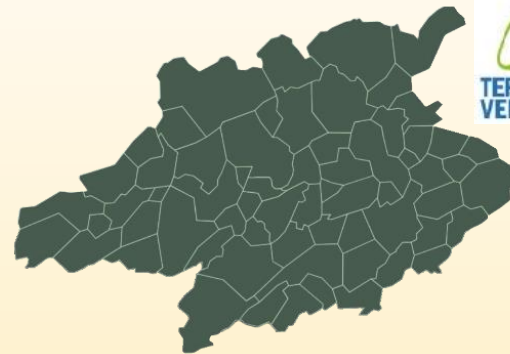
PROJET OCTOBRE ROSE 2024

Exemple d'une action coordonnée sur les 3 territoires du Pays Vendômois



« Soyez acteurs de votre santé »
Date : 17/10
Pilotage : Comité Régional de
Coordination des Dépistages
des Cancers

Axe n°1 : Favoriser équitablement le développement
d'actions de prévention et de promotion de la santé



Spectacle K
Salle du 3ème volume
Date : 4/10
Pilotage : Contrat Local de Santé

Fiche action n° 1-6 : Promouvoir le
dépistage des cancers



Action de médiation autour du
Spectacle K
Date : Semaine 42
Pilotage : Contrat Local de Santé



PROPOSITIONS – COORDINATION CLS

1. Effectuer une commande groupée de parapluies roses auprès de la Ligue contre le Cancer pour Octobre rose 2024 – Tarif 2023 : 6€ - Tarif 2024 : entre 6€ et 10€
2. Envoi régulier d'informations en lien avec la santé à publier dans vos journaux communaux/intercommunaux

4) Point sur les dispositifs du Pays Vendômois

➤ **Contrat d'Objectif territorial (COT 2)**

➤ Fin du dispositif le 30 juin 2024

➤ Bilan :

➤ 16 installations (13 bois 3 géothermies) sur 10 attendues (160%)

➤ 3 130 MWh pour 3 640 MWh attendus (86%)

➤ Montant cumulé : 5 470 k€ subventionné à 75% (4 101 k€)

➤ COT 1 900 k€ / CRST 113 k€ / FEDER 430 k€ / Autres (État, CD 41) 1 657 k€



Questions diverses



Merci de votre attention